



Affiché le 16/04/2025

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : Création des autorisations de programme 2025-2029 et définition des crédits de paiement

Délibération n° 25 04 14

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi quatorze avril, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le premier avril deux mille vingt-cinq, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.

Etaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Maurice Lavagna, Jean-Marc Rancurel, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingard, Monsieur Alain Michellis, Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Pierre Donadey par Monsieur Jean-Claude Vallauri, Monsieur Gérard Branda par Madame Sandrine Barralis, Madame Béatrice Ellul par Monsieur Cyril Piazza

Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton a été nommée secrétaire de séance

Rapporteur : Monsieur Francis TUJAGUE

Vu l'article R2311-9 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le règlement budgétaire et financier de la Communauté de Communes adopté par délibération n°24 12 04 du Conseil Communautaire en date du 05 décembre 2024,

Considérant que, par la délibération n°25 03 05 du 04 mars 2025, le conseil communautaire a procédé au débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2025,

Considérant le plan pluriannuel d'investissement élaboré pour la période 2025-2029,

Considérant la typologie des autorisations de programme telle que définie par le règlement budgétaire et financier :

- Autorisations de programme de projet (APP) pour les projets d'envergure,
- Autorisations de programme de gestion (APG) pour les opérations récurrentes.

Monsieur Francis TUJAGUE, 1^{er} Vice-président, propose les autorisations de programme et crédits de paiement conformément au plan pluriannuel d'investissement 2025-2029 :

Autorisations de programme			CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Autorisation de programme - PROJETS							
APP 1	Installations photovoltaïques de L'Escarène (1ère tranche)	427 200,00	427 200,00				
APP 2	Réhabilitation site Lafarge	2 075 000,00	387 500,00	937 500,00	750 000,00		
APP 3	Etude stratégique / programmation urbaine Peira-Cava	104 000,00	104 000,00				
APP 4	Participation aux travaux ligne Nice Breil	80 000,00	50 000,00	30 000,00			
APP 5	Fonds de concours aux communes membres	890 000,00	469 000,00	421 000,00			
APP 6	PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés)	81 900,00	39 900,00	42 000,00			
APP 7	Généralisation du tri à la source des biodéchets	234 000,00	147 600,00	43 200,00	43 200,00		
APP 8	Achats véhicules collecte	738 000,00	738 000,00				
APP 9	Achats équipements collecte	264 000,00	93 660,00	79 935,00	30 135,00	30 135,00	30 135,00
APP 10	Réaménagement déchetterie Saint Martin de Peille	96 000,00	96 000,00				
Autorisation de programme - GESTION							
APG 1	Travaux d'amélioration des fermes communautaires	75 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
APG 2	Travaux d'amélioration des salles communautaires	1 075 000,00	315 000,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
APG 3	Travaux de sécurisation et d'amélioration des crèches et de la cuisine centrale	720 000,00	192 000,00	192 000,00	192 000,00	72 000,00	72 000,00
APG 4	Travaux d'amélioration des PEM	60 000,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
APG 5	Travaux d'amélioration des voiries communautaires	300 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total		7 220 100,00	3 146 860,00	2 022 635,00	1 292 335,00	379 135,00	379 135,00
Soit autofinancement		4 458 459,50	1 900 544,31	1 236 557,40	670 696,31	325 330,75	325 330,75

**Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de son Vice-président,
après en avoir délibéré,**

- **Approuve** la création des autorisations de programme telles que présentées.
- **Approuve** les crédits de paiement selon l'échéancier prévisionnel ci-dessus.
- **Autorise** le Président à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions nationales auprès des partenaires concernés.
- **Autorise** le Président à accomplir toutes les formalités et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 28

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 28

Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingoard, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo

Contre : /

Abstention : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
M-T BARRIOS BRETON**

**LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA**